Un projet de vacances, de séjour humanitaire ou culturel ?

Le dispositif « Départ autonome » vous permet d'obtenir une aide financière pour finaliser votre projet de séjour, de vacances ou de chantier.

Pour qui ? Les jeunes madeleinois de 16 à 25 ans, selon les ressources familiales/personnelles

Comment ? Un dossier est à compléter et à remettre au Point Information Jeunesse | Présentation de son projet devant la Commission Jeunesse

En contrepartie, vous vous engagez à mener une action de 15h au sein d'une association madeleinoise

Quand ? Toute l'année

Plus d'informations au 03 28 52 66 90

À télécharger

Fichier
Dossier d'inscription (.pdf - 231.59 Ko)

Contacter le service jeunesse

rgba(255,255,255,1)

Point Information Jeunesse

12 rue du Moulin
59110 La Madeleine
France

03 28 52 66 90
06 77 82 82 15

Lundi, mercredi : 9h-12h | 14h-17h Mardi : 9h-12h vendredi : 9h-13h Jeudi : 14h-17h

informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr